



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2025-007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 07 janvier 2025

Date de convocation : 02/01/2025
Date d'affichage : 02/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq le mardi 7 janvier à 20H00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 13
Procurations : 1
Nombre de votants : 14

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF ;

Étaient absents excusés :

Monsieur Georges MARCOS a donné son pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER

Formant la majorité des membres en exercice, Isabelle POSELIANOFF a été élue secrétaire de séance.

Solidarité avec la population de Mayotte

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Beaulieu sur Oudon tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Beaulieu sur Oudon contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de **1 000 €**
- à la Protection civile FNPC Tour Essor 14 rue Scandicci 93500 PANTIN
- IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 6 6 BIC CMCOFR2A

Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'Assemblée d'approuver ce soutien à la population de Mayotte, d'habiliter Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix
Contre : 2 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 janvier 2025
Le Maire, Anthony ROULLIER

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anthony Roullier'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BEAULIEU-SUR-LOUDON' around the top edge and '(Mayenne)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem or coat of arms.